

Crédit Foncier du Cameroun

DECISION N° ⁴⁰²⁷ /2026/CFC/DG/DAG/SDPA/SMA DU ²⁵ ^{MAT} 2026 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CFC/CIPM/2026 DU 1^{ER} AVRIL 2026 POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN.

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

- Vu la Constitution
- Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;
- Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;
- Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu l'autorisation n°63/2025/CF/PCA du 14/11/2025 du Président du Conseil d'Administration

DECIDE

Article 1^{er}: l'Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/CFC/CIPM/2026 du 1^{er} Avril 2026 pour l'entretien et le nettoyage des locaux du Crédit Foncier du Cameroun est déclaré infructueux.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP
- CA CFC
- ARMP (JDM)
- Président CIPM
- Chrono



*Missi Jean Paul
M. à N*

Crédit Foncier du Cameroun

B P 1531 – YAOUNDE – Téléphone : 222 23 52 15 – Télécopie : 222 23 52 21

COMMUNIQUE

PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CFC/CIPM/2026 DU 1^{ER} AVRIL 2026 POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

l'Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/CFC/CIPM/2026 du 1^{er} Avril 2026 pour l'entretien et le nettoyage des locaux du Crédit Foncier du Cameroun est déclaré infructueux.

Yaoundé, le **25 MAI 2026**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN**

Copie :

- MINMAP
- CA CFC
- ARMP
- Président CIPM
- JDM
- Chrono



*Missi Jean Paul
M. à N*